



COMITE NATIONAL DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Conseil scientifique du CNRS

Lundi 8 mars 2021, c'est la Journée Internationale pour les Droits des Femmes.

Cette journée a été officialisée par les Nations Unies en 1977 en tant que « Journée des Nations Unies pour les droits des femmes et la paix internationale ».

La question de l'égalité entre femmes et hommes reste très actuelle et une amélioration de la situation requiert une volonté politique avec des plans d'action. Ainsi, un premier plan interministériel en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a vu le jour en 2016 et fut établi sur la période de 2016 à 2020.

Le chemin à parcourir est encore long et nécessite une accélération et une amplification des actions. La mise en place d'un nouveau plan ainsi que des moyens significatifs pour permettre sa réalisation sont indispensables. Le CS appelle de ses vœux de nouvelles actions concrètes pour les années prochaines afin de mettre fin à cette situation toujours intenable pour les femmes dans le monde de l'ESR et beaucoup plus largement dans toute la société.

Le Conseil scientifique du CNRS